

A large, moss-covered tree trunk stands prominently in the center of the image. The tree is surrounded by dense green foliage and a pond in the background. The scene is a lush, green forest with a large tree trunk in the foreground, partially covered in moss. The tree's roots are exposed and also covered in moss. The background shows a dense forest of green trees and a pond reflecting the surrounding greenery. The overall atmosphere is serene and natural.

# Charte de l'arbre

# Sommaire

- p.3** ♦ Pourquoi une charte de l'arbre à Cesson-Sévigné ?
- p.4** ♦ Qu'est-ce qu'un arbre ?
- p.5** ♦ Histoire de l'arbre à Cesson-Sévigné
- p.6** ♦ Le rôle de l'arbre :
  - p.6** ♦ L'arbre, réservoir de biodiversité
  - p.7** ♦ L'arbre pour lutter contre les îlots de chaleur urbains
  - p.7** ♦ L'arbre pour lutter contre la pollution
  - p.7** ♦ L'intérêt économique des arbres
  - p.8** ♦ L'arbre pour améliorer le bien-être
- p.9** ♦ Les contraintes du milieu urbain
- p.10** ♦ 13 actions pour une gestion durable des arbres
  - p.11** ♦ Action n°1 : Inventorier le patrimoine arboré
  - p.11** ♦ Action n°2 : Recenser les arbres remarquables
  - p.12** ♦ Action n°3 : Planter le bon arbre au bon endroit
  - p.13** ♦ Action n°4 : Réaliser des plantations de qualité
  - p.13** ♦ Action n°5 : Diversifier les essences d'arbres
  - p.14** ♦ Action n°6 : Former pour mieux protéger
  - p.14** ♦ Action n°7 : Procéder à des tailles raisonnées des arbres
  - p.15** ♦ Action n°8 : Assurer le renouvellement du patrimoine arboré
  - p.15** ♦ Action n°9 : Protéger les arbres lors de travaux
  - p.16** ♦ Action n°10 : Protéger juridiquement les arbres
  - p.16** ♦ Action n°11 : Évaluer la valeur financière des arbres
  - p.16** ♦ Action n°12 : Faire signer et évoluer la charte
  - p.17** ♦ Action n°13 : Prise en compte spécifique des vieux chènes à grand capricorne
  - p.18** Pour en savoir plus

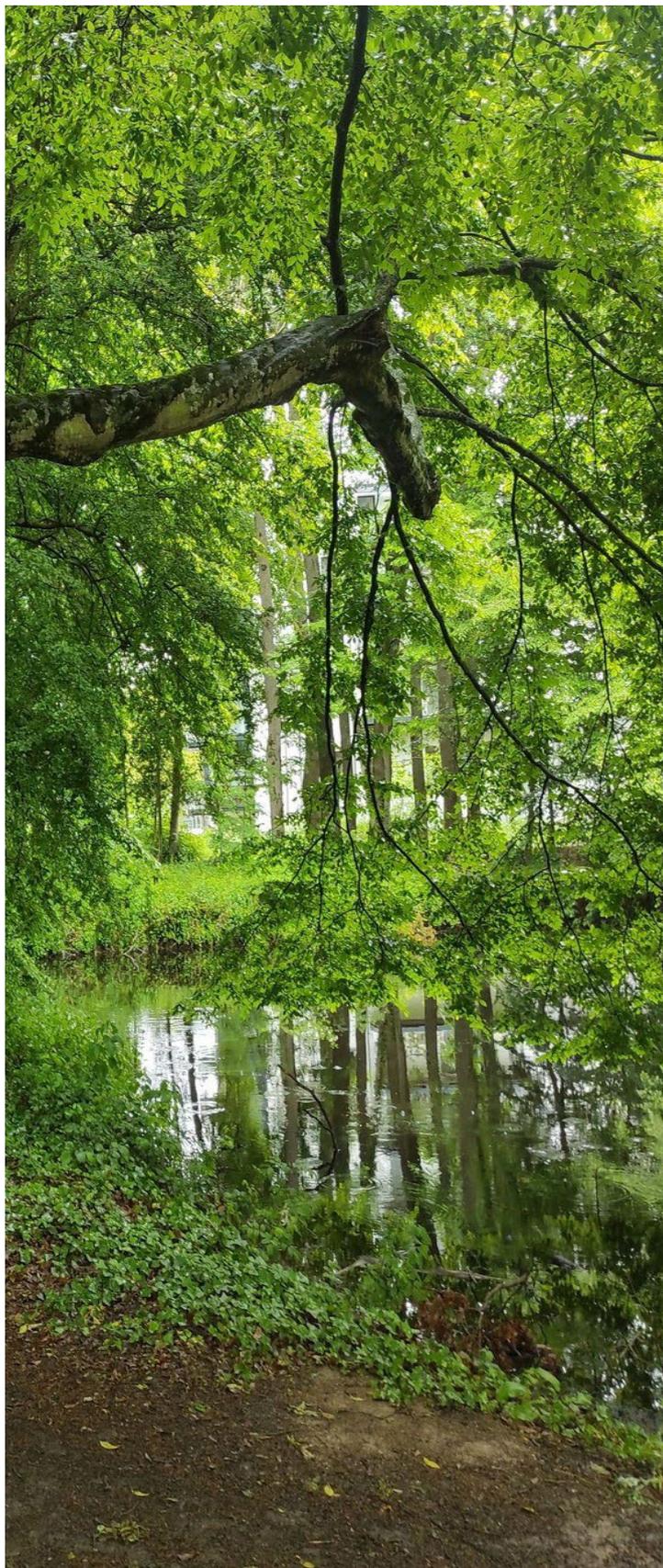
# Pourquoi une Charte de l'arbre à Cesson-Sévigné ?

Avec une estimation de 22 000 arbres en 2019, Cesson-Sévigné possède un patrimoine arboré important. Cet héritage des générations antérieures et actuelles doit être préservé pour assurer un cadre de vie similaire aux futures générations.

L'arbre urbain possède de nombreux intérêts pour améliorer nos conditions de vie en ville. Toutefois, sa présence peut engendrer des opinions divergentes et la cohabitation entre les usagers de la ville et l'arbre peut parfois s'avérer compliquée.

Cette charte de l'arbre présente des informations succinctes concernant le fonctionnement des arbres, leurs rôles en ville et les contraintes que le milieu urbain leur soumet. Elle propose aussi 12 actions à mettre en place pour améliorer la cohabitation entre les usagers et l'arbre et protéger ce patrimoine extrêmement important pour la commune mais qui reste très fragile.

Pour continuer à profiter des services que nous offrent les arbres, la charte a pour objectif de sensibiliser et de fédérer le maximum de personnes autour de ce thème.



# Qu'est ce qu'un arbre ?

**Un arbre est un être vivant qui naît, grandit, se nourrit, se reproduit et meurt.** L'arbre, pour se nourrir, produit sa propre nourriture, il est autotrophe. Pour se développer, il va également respirer, transpirer, et même communiquer et ainsi vivre quelques années à plusieurs millénaires pour les plus résistants.

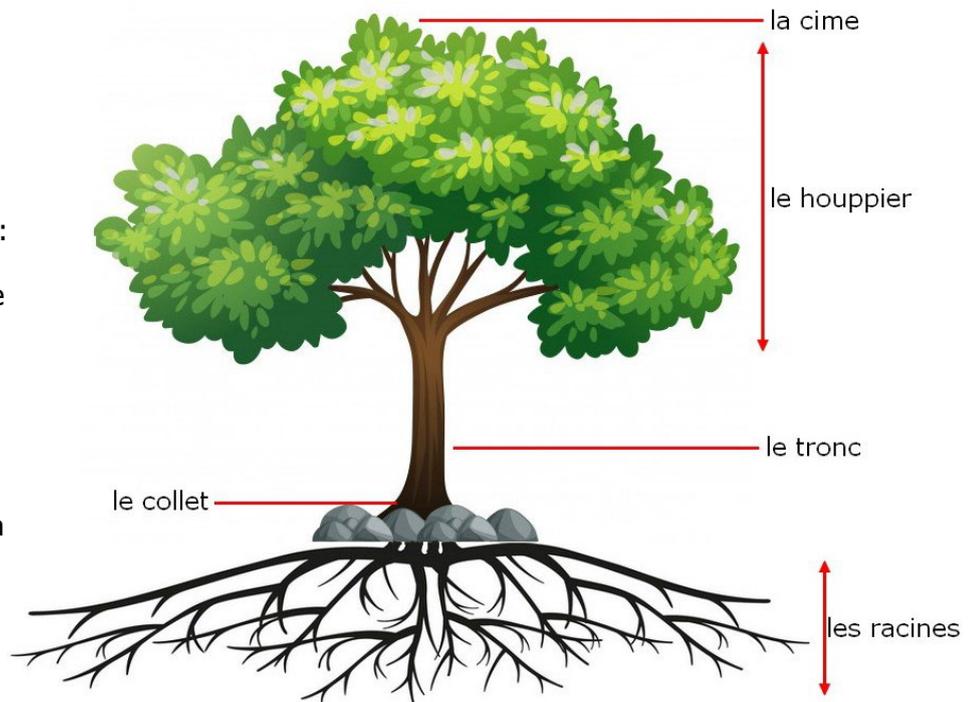
De l'absorption de l'eau par les racines à la production de sucres par les feuilles, chacun des éléments de l'arbre assure des fonctions essentielles à sa survie :

◆ **Les racines** assurent l'ancrage de l'arbre au sol, l'absorption de l'eau et des nutriments du sol, l'accumulation de réserves, la communication entre arbres... Contrairement à certaines idées reçues, les racines ont tendance à se développer à proximité de la surface du sol là où l'oxygène, l'eau et les nutriments sont davantage présents. Même s'il existe des variations entre essences, les racines atteignent rarement plus de 1,5 mètres de profondeur. Ainsi, la coupe d'une racine peut impacter l'ancrage de l'arbre et sa capacité d'absorption de l'eau et des nutriments.

◆ **Le collet** est la zone de transition entre les racines et le tronc. Il ne doit pas être recouvert au risque d'entraîner son pourrissement.

◆ La partie centrale du **tronc** assure le soutien des parties hautes de l'arbre. En périphérie du tronc, se trouvent les parties vitales qui transportent la sève brute et élaborée. La sève brute est constituée de l'eau et des sels minéraux absorbés par les racines alors que la sève élaborée contient les sucres produits par la photosynthèse des feuilles. Ces tissus vitaux sont protégés par l'écorce.

Les tissus vitaux se trouvant juste sous l'écorce, une blessure peu profonde au niveau du tronc peut avoir des conséquences importantes pour l'arbre. Contrairement à nous, l'arbre ne possède pas de système immunitaire. Une blessure, même minime, est une porte ouverte aux agresseurs (champignons, bactéries...) ou à



la pourriture. Pour lutter contre, l'arbre soigne ses blessures en réalisant de la compartimentation. Il crée des barrières chimiques et physiques pour isoler la partie blessée des parties saines. On peut observer des bourrelets de recouvrement à la suite de ce processus correspondant à la cicatrisation.



◆ Les **feuilles** réalisent la photosynthèse à partir de l'énergie lumineuse du Soleil, de dioxyde de carbone capté dans l'air et de l'eau provenant des racines. Ce processus produit des sucres qui sont ensuite distribués dans tout l'arbre pour assurer son bon développement.

# Histoire de l'arbre à Cesson-Sévigné

◆ Cesson-Sévigné était autrefois une commune rurale possédant de nombreux châteaux et manoirs parfois encore présent aujourd'hui. Les parcs de ces manoirs constituent une part importante du patrimoine arboré actuel de Cesson-Sévigné (parc de la Chalotais, parc de la Monniais...). Depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la commune s'est rapidement développée et une partie des champs d'autrefois ont été urbanisés. Certains arbres bordant ces champs ont été conservés et sont maintenant au cœur de Cesson-Sévigné.

La commune possède 5 parcs publics, de nombreux espaces verts et plans d'eau ainsi que l'écrin de la Vilaine. Ce patrimoine a été à plusieurs fois été distingué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris et plus récemment, en 2008, par le prix national Val'Hor de la diversité végétale. Ce patrimoine végétal et arboré fait partie de l'identité de Cesson-Sévigné.



◆ La place de l'arbre en ville a subi de nombreuses modifications dans le temps passant d'un rôle défensif des fortifications médiévales à un rôle décoratif à l'époque des lumières. Plus récemment, au 20<sup>e</sup> siècle, elle a été profondément bouleversée. Suite à la Seconde Guerre mondiale, les villes ont été partiellement ou entièrement détruites par la guerre. Il fallait alors les reconstruire rapidement et l'arbre n'était que très peu pris en compte dans les projets d'aménagements urbains. Ainsi, la période des Trente Glorieuses a été marquée par une perte de connaissance des arbres notamment de leurs techniques de gestion. Cependant, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le développement de la prise de conscience écologique a modifié la place de l'arbre en ville et lui a redonné de l'importance dans l'aménagement urbain.

# Le rôle de l'arbre

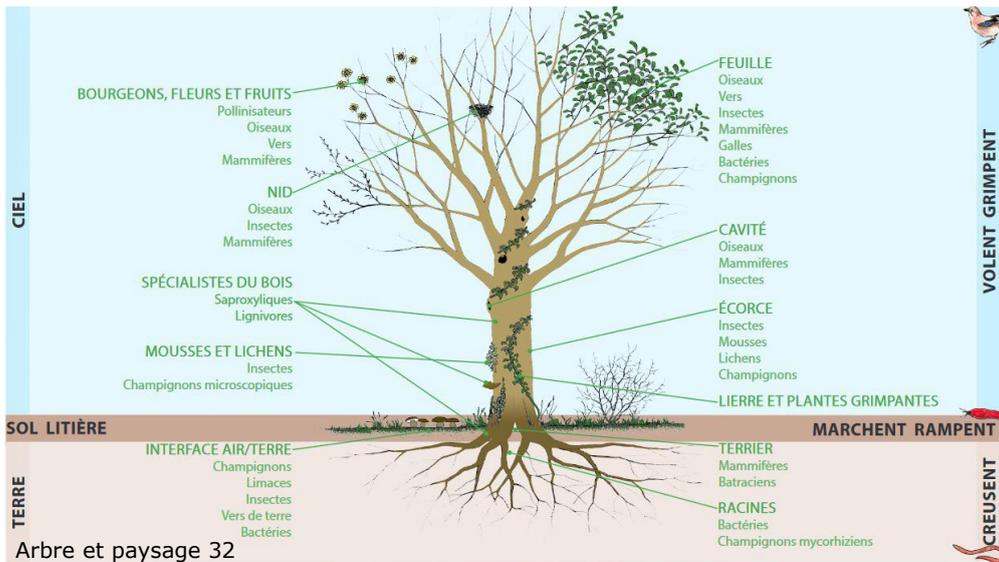
## L'arbre, réservoir de biodiversité

◆ Les villes sont le lieu de vie de nombreuses espèces végétales ou animales. Mais l'augmentation des surfaces urbanisées entraîne de nouveaux défis dans la conservation de la biodiversité. L'urbanisation entraîne une perte et une fragmentation des habitats, l'introduction de nouvelles espèces, une modification du climat, de l'hydrologie...

L'arbre joue donc un rôle primordial pour la biodiversité en ville en fournissant un support, un abri et de la nourriture pour la faune et la flore. Le houppier accueille les nids, les racines facilitent l'installation des terriers, les feuilles accueillent des bactéries, des champignons ou des insectes... Même les microhabitats dus aux blessures sont un refuge pour les animaux.



◆ Les arbres malades ou morts constituent encore des réserves de biodiversité. Ils fournissent des abris et de la nourriture pour un grand nombre d'espèces. Des champignons, des insectes, des chauves-souris, des oiseaux... dépendent directement de ces arbres morts pour s'abriter ou se nourrir.



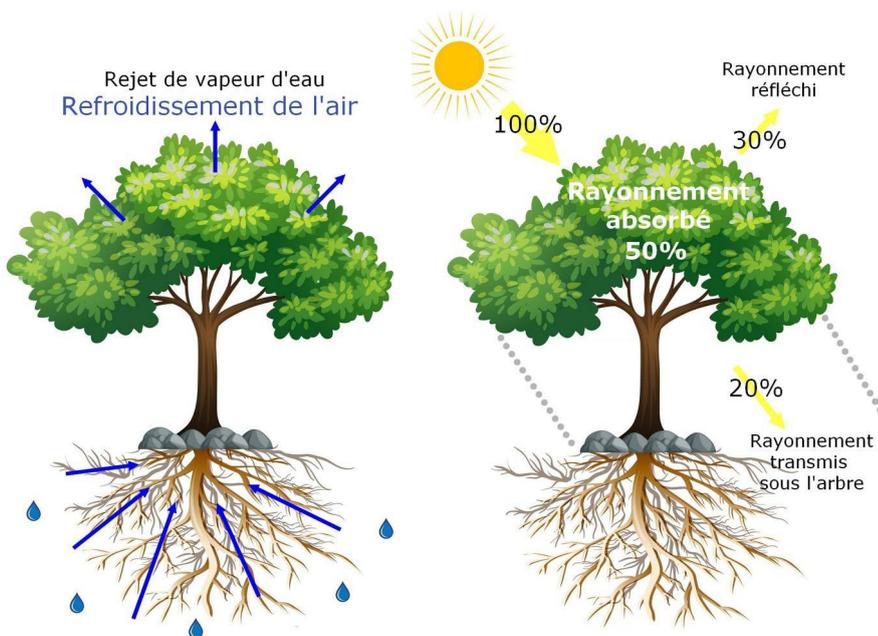
◆ Les arbres sont aussi essentiels pour créer des corridors entre les habitats ruraux et ceux de la ville. Ils préservent ainsi la biodiversité en ville en facilitant les déplacements des espèces, l'accomplissement de leur cycle de vie et le brassage génétique.



◆ Le lierre n'est pas un parasite pour l'arbre. Il puise ses ressources directement dans le sol sans mettre en danger l'intégrité de l'arbre. Il héberge et offre de la nourriture à un grand nombre d'insectes et d'oiseaux pendant l'hiver. Il offre aussi la dernière récolte de pollen avant l'hiver aux abeilles.

## L'arbre pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

◆ En milieu urbain, la chaleur ressentie lors d'épisodes caniculaires est plus importante que dans les milieux environnants. Ce phénomène est dû aux îlots de chaleurs urbains créés par l'activité humaine et les surfaces artificielles de la ville. Afin de les réduire, les arbres sont une excellente solution. Ils réduisent la température par l'ombre qu'il crée et aussi par leur transpiration. Un arbre peut transpirer jusqu'à 450 litres d'eau par jour et ainsi rafraîchir l'air ambiant de 2 à 8°C.



## L'arbre pour lutter contre la pollution

◆ En plus de capter le CO<sub>2</sub> et de produire de l'oxygène avec la photosynthèse, les arbres sont un acteur clé pour réduire la pollution en ville. Ils sont capables d'absorber des polluants atmosphériques et de capter les particules fines dangereuses pour notre santé.

◆ Certaines essences d'arbres (bouleau, saule, peuplier...) sont capables de réaliser de la phytoremédiation, c'est-à-dire la dépollution des sols ou des eaux usées. Il est ainsi possible d'extraire des métaux lourds, des pesticides ou d'autres polluants de sols ou d'eaux contaminés.

◆ Les arbres peuvent permettre de réduire la perception du bruit en ville et aussi la réverbération des bruits.

## L'intérêt économique des arbres

◆ Les arbres améliorent l'esthétique de la ville et par conséquent, ils améliorent la valeur immobilière. La présence de parcs boisés ou d'arbres somptueux attirent aussi des visiteurs qui ont un impact sur l'économie de la ville.

Par les différents services que les arbres offrent (réduction de la chaleur, de la pollution...), les arbres permettent ainsi d'importantes économies d'argent



## L'arbre pour améliorer le bien-être

◆ Les arbres agissent directement sur notre santé physique en améliorant la qualité de l'air que nous respirons. Ils absorbent une quantité importante de particules fines responsables de troubles cardio-vasculaires et classés cancérigènes par l'OMS.

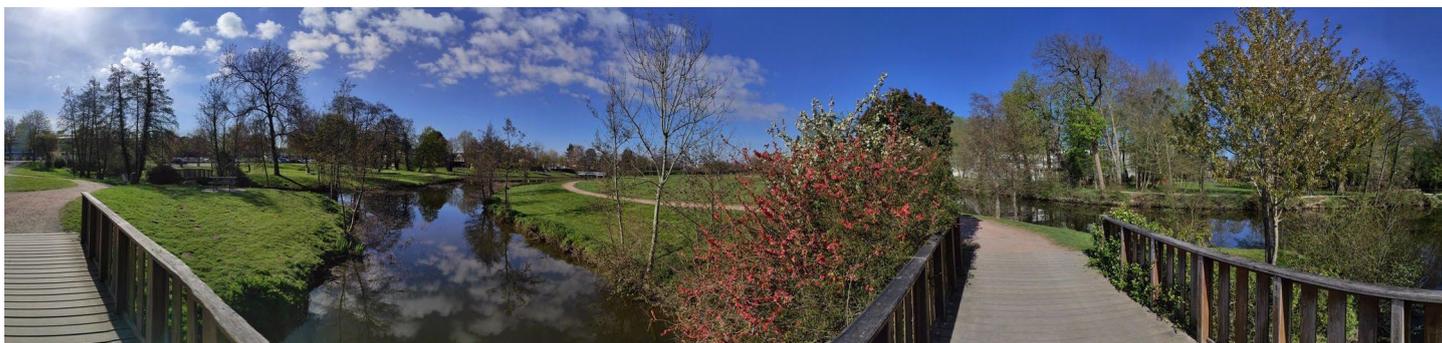
Mais ils ont aussi un impact considérable sur notre santé mentale. De nombreuses études ont montré que la présence d'arbres à proximité de son logement ou une marche dans un espace boisé réduisent significativement notre stress. Et cette diminution du stress réduit l'anxiété, les risques de dépressions, la violence et elle améliore le système immunitaire, l'optimisme, l'empathie... L'arbre apparaît comme un allié pour vivre plus longtemps et en meilleure santé.



◆ L'arbre est aussi un créateur de liens sociaux. La présence d'arbres fruitiers dans l'espace public rassemble les gens pour la cueillette des fruits. Les parcs urbains offrent des endroits pour se reposer, faire du sport, se rassembler au plus près de la nature. La faune et la flore que l'on peut observer grâce aux arbres nous divertissent et sont une source importante de bien-être.



◆ Les arbres embellissent la ville par leurs formes, leurs couleurs et leurs textures. Leurs floraisons parfois spectaculaires, leur feuillage ou leur forme créent une rupture dans l'uniformité du paysage. Les arbres fleurissent au printemps, perdent leurs feuilles à l'automne. Les arbres sont les marqueurs des saisons dans un environnement minéral.



# Les contraintes du milieu urbain

◆ En ville, l'arbre est soumis à de nombreuses contraintes et stress qui compliquent son développement et réduisent fortement son espérance de vie. Des arbres potentiellement centenaires ou millénaires en milieu naturel vivront en moyenne moins de 100 ans en ville. Ces contraintes sont particulièrement vraies pour les arbres en bordure de routes ou dans des emplacements très minéralisés. Voici une liste non-exhaustive des contraintes pour l'arbre dans le milieu urbain :

◆ En ville, les arbres sont exposés à un air plus chaud et plus sec que dans leur milieu naturel entraînant une évapotranspiration intense. Ils doivent également faire face à un air plus pollué qui peut avoir des conséquences importantes sur leur santé. Par exemple, la pollution à l'ozone troposphérique peut entraîner la mort des feuilles d'un arbre et réduire son activité photosynthétique. À long terme, ces conditions climatiques ont des impacts sur le développement et l'espérance de vie des arbres.



◆ L'arbre urbain doit répondre aux enjeux de sécurité et d'esthétique de la ville obligeant le service Espaces verts à réaliser des entretiens et des abattages d'arbres. Cette gestion doit être raisonnée pour limiter au maximum son impact sur la santé de l'arbre.



◆ Les arbres urbains subissent des dégâts volontaires ou involontaires pouvant les fragiliser ou entraîner leur mort. Il peut s'agir de vandalisme, de dégâts accidentels dus à la circulation ou à des travaux, d'une mauvaise coupe de l'arbre... Chaque blessure est une porte ouverte pour les agents pathogènes et son impact peut être visible seulement quelques années plus tard. Pour le limiter, l'arbre va compartimenter cette blessure mais la réussite de ce processus dépend de la taille de la blessure, l'essence de l'arbre, l'énergie stockée qu'il possède...

◆ En ville, l'espace aérien et souterrain présente un espace réduit par les différents réseaux, les bâtiments... Cela limite l'extension des racines ou des branches, réduit le développement de l'arbre et abîmer ou détruire ses racines. Ces racines grandissent dans un sol parfois pollué, imperméabilisé, et de faible qualité.

◆ À l'ombre des bâtiments, les arbres sont moins exposés à la lumière du soleil et la pollution lumineuse de la ville affecte les fonctions vitales de l'arbre en influençant sa date de bourgeonnement ou de chute de son feuillage.

# **13 actions pour une gestion durable des arbres**

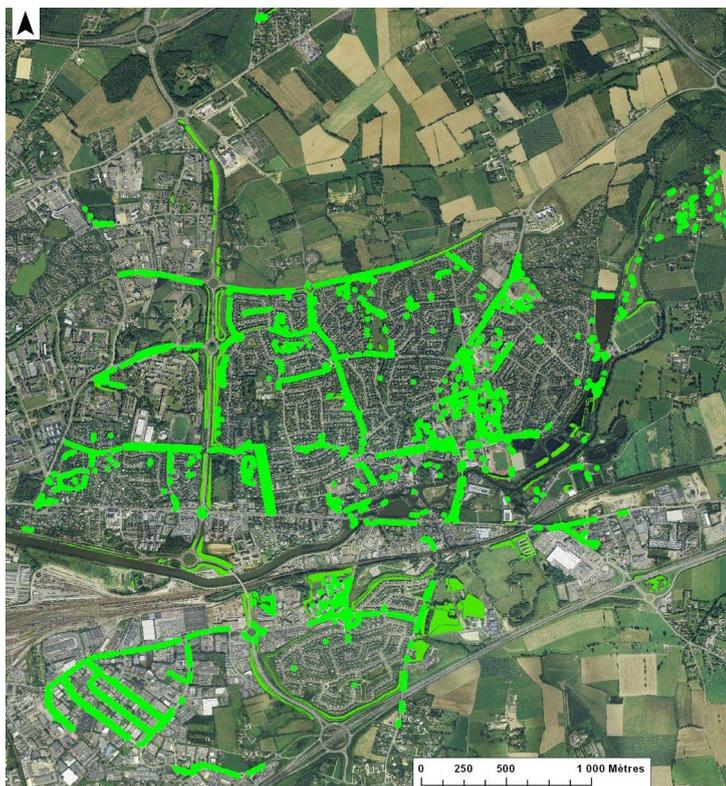
# Principe n°1 : Bien connaître pour mieux protéger

## Action n°1 : Inventorier le patrimoine arboré

### Objectifs :

- Recenser l'ensemble des arbres communaux et leurs caractéristiques
- Connaître l'état sanitaire du patrimoine arboré
- Réaliser une gestion adaptée au patrimoine

Estimé à 22 000 arbres en 2019, le patrimoine arboré de Cesson-Sévigné reste encore mal connu. Pour mieux le protéger et assurer son renouvellement, il est essentiel de mieux le connaître. Un inventaire de chaque arbre, son essence, son diamètre, sa hauteur, son état sanitaire et sa géolocalisation permettrait d'acquérir de précieuses informations pour leur préservation. Sa réalisation assurerait le suivi de l'évolution du patrimoine arboré et la réalisation d'une gestion efficace et durable. L'inventaire doit être actualisé régulièrement pour conserver son intérêt.

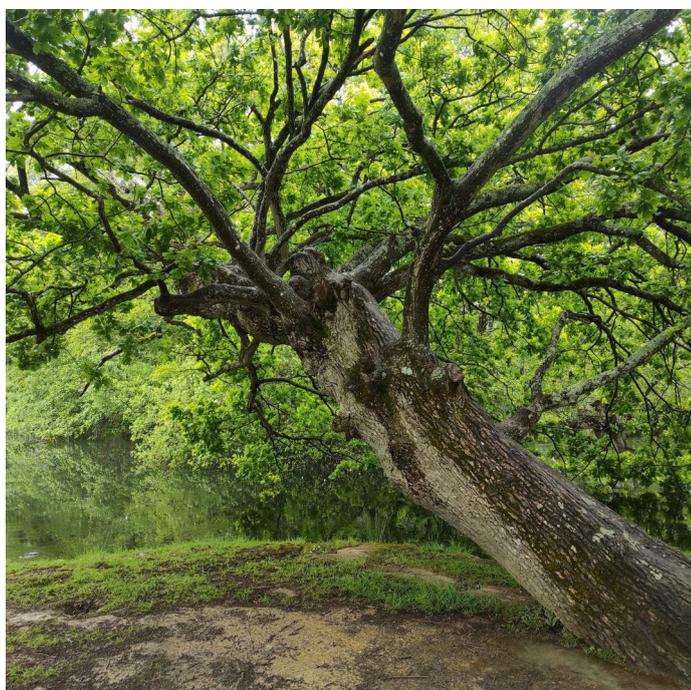


## Action n°2 : Recenser les arbres remarquables

### Objectifs :

- Identifier les arbres exceptionnels à Cesson-Sévigné
- Sensibiliser la population à la protection de ces sujets

Le label « Arbres remarquables de France » permet d'identifier des arbres possédant des caractéristiques exceptionnelles. Plusieurs critères sont pris en compte pour les reconnaître : un âge avancé, une hauteur ou une circonférence exceptionnelle, un historique ou une croyance associé à l'arbre, des critères esthétiques ou biologiques... Les arbres remarquables améliorent l'attrait touristique de la ville et à la valeur des biens à proximité.



# Principe n°2 : **La plantation, un moment important**

## Action n°3 : Planter le bon arbre au bon endroit

### Objectifs :

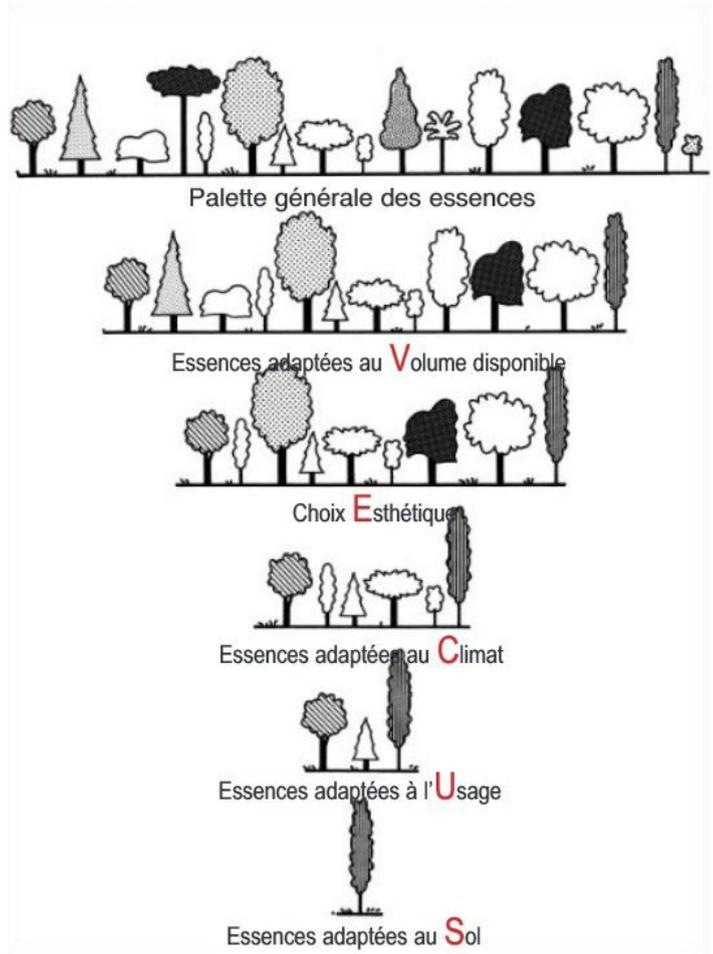
- Planter des arbres adaptés au lieu d'implantation
- Optimiser leur espérance de vie
- Limiter leurs nuisances
- Réduire leurs coûts d'entretiens

Un arbre peut vivre de quelques décennies à plusieurs centaines d'années. La plantation d'un arbre est un investissement à long terme pouvant avoir des coûts élevés si celle-ci est mal réalisée. L'essence d'arbre choisie est un facteur essentiel de la réussite de la plantation et de son bon développement. La première question à se poser est :

#### • **Quel est le but recherché ?**

Il peut s'agir d'un objectif esthétique, d'ombrage, de cueillette de fruits... L'essence choisie doit pouvoir répondre à cet objectif. Ensuite, la méthode **VECUS** peut être utilisée pour sélectionner l'essence la mieux adaptée à la situation :

- **V** pour volume : il faut que le volume souterrain et aérien disponible sur le lieu de plantation soit supérieur au volume nécessaire pour l'arbre à l'âge adulte. Un volume disponible inférieur réduira son espérance de vie et augmentera le coût d'entretien et les désagréments engendrés par l'arbre (Chute de fruits sur la voirie, racines qui abîment les réseaux...)
- **E** pour esthétique : il est important d'anticiper l'esthétique de l'arbre aux différentes saisons pour sélectionner une essence correspondant aux attentes.
- **C** pour climat : l'arbre doit être adapté au climat local (vents, ensoleillement, humidité...). En ville, la présence de micro-climats dus à l'activité humaine (pollution, imperméabilisation du sol, pollution lumineuse...) doit aussi être



Méthode VECUS (Conseils Arbres-C.A.U.E 77)

pris en compte dans le choix de l'essence. L'essence doit aussi être adaptée au climat futur.

- **U** pour usage : l'essence doit être adaptée aux usages des habitants à proximité. La chute de fruits, un arbre allergisant, l'ombre portée de l'arbre... sont des désagréments à prendre en compte lors du choix de l'essence.
- **S** pour sol : l'arbre sélectionné doit être adapté au sol et à son humidité, le type de sol, sa richesse en matière organique, son pH... Un arbre peut s'adapter à de nombreux types de sol mais sa croissance sera optimale dans un sol correspondant à ses besoins.

## Action n°4 : Réaliser des plantations de qualité

### Objectifs :

- Optimiser les futures conditions de vie de l'arbre
- Maximiser les chances de réussite de la plantation

Après avoir choisi une essence adaptée au lieu de plantation (voir action n°3), la plantation doit être qualitative pour optimiser le développement de l'arbre. La première étape est le contrôle de la qualité des plants avant leur plantation. Le plant doit présenter un système racinaire et une partie aérienne sains. Il est préférable d'acheter des jeunes plants pour maximiser les chances de réussite de la plantation. La fosse de plantation devra être modifiée avec une structure physique, une richesse en matière organique et une capacité de drainage du sol adaptées à l'arbre. Pour limiter les dégâts sur la voirie et permettre aux racines de trouver suffisamment de ressources, la taille de la fosse doit être supérieure à la longueur maximale des racines. Il faut

privilégier les fosses continues pour permettre aux arbres de prospecter. La mise en place de places de parking au-dessus de ces fosses nécessite un sol constitué d'un mélange de terre et de cailloux pour éviter le compactage de la terre. Il est aussi important de préserver les caractéristiques du sol tout au long de la vie de l'arbre.



## Action n°5 : Diversifier les essences d'arbres

### Objectifs :

- Lutter contre les maladies
- Réduire les nuisances des arbres
- Favoriser la biodiversité

La diversification des essences d'arbres est la meilleure solution pour lutter contre les pathologies. La plupart des maladies affectent une seule essence d'arbre. En les diversifiant, on limite la propagation des pathogènes en réduisant la concentration d'essences identiques.

Cette diversification doit aussi être réalisée dans les alignements d'arbres. Elle permet de réduire les nuisances d'arbres, principalement les allergies au pollen, en évitant de longs alignements d'arbres allergisants tel que le platane. Enfin, diversifier les essences d'arbre favorise la diversité de la faune et de la flore en ville et permet de rompre la monotonie du paysage.

Ainsi, il est important d'éviter au maximum les plantations monospécifiques.

# Principe n°3 : Une gestion durable des arbres

## Action n°6 : Former pour mieux protéger

### Objectifs :

- Acquérir des connaissances pour mieux protéger et gérer les arbres

L'arbre est un être vivant complexe. Sa gestion nécessite de comprendre son fonctionnement et ses exigences. Il est donc essentiel de développer un savoir-faire auprès du personnel amené à réaliser cette gestion. La formation est un élément clé pour une gestion durable des arbres à Cesson-Sévigné. Elle permet d'améliorer les connaissances des arbres, d'une gestion respectueuse de leur santé et des

méthodes d'entretiens et de diagnostic sanitaire. Elle présente un intérêt à long-terme pour la préservation du patrimoine arboré. Il existe aussi un intérêt économique car la formation permet d'éviter certaines blessures liées à une mauvaise gestion de l'arbre. Par conséquent, l'espérance de vie des arbres augmente et les frais de gestion et de plantation sont moins élevés. Elle doit tout de même être mise à jour régulièrement afin de maintenir cette gestion durable.

## Action n°7 : Procéder à des tailles raisonnées des arbres

### Objectifs :

- Limiter les blessures et l'entrée de pathogènes
- Réduire les coûts de gestion à long-terme

En ville, les désagréments importants et les problèmes de sécurité qu'ils peuvent engendrer obligent le service Espace Verts à réaliser un entretien fréquent du patrimoine arboré. Lors de celui-ci, la taille radicale doit être évitée au maximum. En effet, la coupe d'une branche importante, l'étêtage ou la déstructuration radicale d'un arbre favorisent l'entrée de pathogènes. Ils fragilisent la santé de l'arbre et peuvent réduire considérablement son espérance de vie. Par la suite, les arbres ayant subi cette technique de taille nécessitent des entretiens plus fréquents augmentant les frais de gestion. La taille d'un arbre reste une agression pour celui-ci, il faut donc l'éviter sauf quand les conditions ne le permettent pas. Lorsqu'un entretien doit être réalisé, la taille raisonnée doit être privilégiée. Elle prend en compte la physiologie de l'arbre et des contraintes dues à la présence de l'Homme tout

en limitant la taille au strict nécessaire. Seules les branches de petites sections sont taillées, les outils utilisés permettent de tailler finement et les angles de coupes sont respectés. À court terme, le coût d'une taille raisonnée des arbres peut être plus élevé mais à long terme, la diminution des fréquences de coupes et du volume de bois à traiter permettent de faire des économies considérables.

## Action n°8 : Assurer le renouvellement du patrimoine arboré

### Objectifs :

- Permettre aux générations futures de profiter d'un patrimoine arboré au moins équivalent

Le renouvellement du patrimoine arboré repose sur une bonne connaissance de son état et de son évolution. Des plantations d'arbres doivent être réalisées pour remplacer les sujets vieillissants, présentant des risques sécuritaires ou des désagréments trop importants. Ces plantations doivent être en accord avec les actions n°3, 4 et 5 afin d'assurer un renouvellement durable. Le nombre d'arbres replantés doit être supérieur au nombre d'arbres abattus ou morts naturellement. Les arbres spontanés sont aussi un excellent moyen de renouveler gratuitement le patrimoine arboré.



*« Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui parce quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps » (Warren Buffett)*

## Action n°9 : Protéger les arbres lors de travaux

### Objectifs :

- Préserver le patrimoine arboré lors des travaux

Les différents travaux réalisés autour des arbres peuvent lui infliger de sérieuses blessures pouvant entraîner son abattage. Il est important de prendre en compte l'ensemble des parties de l'arbre, des racines jusqu'à la cime. Pour rappel, les racines s'étendent au moins sur toute la largeur du houppier. Pour éviter ces blessures, il existe des mesures préventives à mettre en place :

- Prendre en compte la place de l'arbre lors des études préliminaires aux travaux
- Définir un règlement communal de préservation des arbres lors de chantier publics et privés
- Entourer le tronc sur une hauteur de 2 mètres minimum pour éviter les blessures au tronc
- Ne pas recouvrir le collet de l'arbre avec un remblai de terre pour éviter son

pourrissement.

- Ne pas déposer de matériaux de construction ou rouler avec des véhicules de chantiers dans le périmètre des racines pour éviter le compactage du sol
- Éviter toutes coupe de racines ou de branches lors des travaux

## Action n°10: Protéger juridiquement les arbres

### Objectifs :

- Protéger les arbres contre les dégradations et les abatages

Les arbres et les espaces plantés ou boisés peuvent être inscrits en tant qu'Espace Boisé Classé (EBC) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Pour qu'elle soit efficace, le rayon du périmètre de protection doit être supérieur à la largeur de l'arbre adulte.

Elle permet d'éviter l'abattage d'un arbre sans autorisation. Le règlement du PLU peut aussi édicter des mesures permettant de limiter ou d'interdire l'abattage des arbres, de définir des obligations de plantations et de désigner des arbres remarquables.

## Action n°11 : Évaluer la valeur financière des arbres

### Objectifs :

- Protéger le patrimoine arboré

À partir de l'inventaire des arbres et des mesures réalisées sur chacun d'entre eux, il est possible de leur attribuer une valeur financière. Cette évaluation de leur prix a plusieurs utilités :

- Estimer la valeur d'un arbre lors d'une dotation, d'une vente, d'une indemnisation
- Estimer la valeur d'un arbre lors de dégâts accidentels ou volontaires à son encontre
- Sensibiliser les usagers à la valeur d'un arbre et renforcer leur protection

La méthode B.E.V.A permet d'évaluer la valeur monétaire d'un arbre. La valeur est calculée à partir des quatre indices suivants :

- Indice d'espèce
- Indice de valeur esthétique et d'état sanitaire
- Indice de situation
- Indice de circonférence

La multiplication des quatre indices permet d'obtenir la valeur de l'arbre. Le détail des calculs est à retrouver en annexe de la charte.

## Action n°12 : Faire signer et évoluer la charte

### Objectifs :

- Communiquer autour de la charte de l'arbre
- Faire adopter ses principes au maximum d'acteurs

La charte doit être un outil évolutif en fonction des nouvelles connaissances, des nouvelles actions à entreprendre... Pour que les actions proposées dans cette charte soient efficaces, il faut qu'un maximum d'acteurs les adoptent en signant la charte (élus, services municipaux, acteurs publics et privés, particuliers...).



# Action n°13 : Prise en compte spécifique des vieux chênes à grand capricorne

Objectifs :

- ⌚ Protéger le patrimoine arboré âgé
- ⌚ Préserver les espèces protégées (grand capricorne)
- ⌚ Favoriser la biodiversité

Les arbres âgés (vieux chênes), doivent autant que possible, être maintenus sur pied tant qu'ils ne générèrent pas de risques sécuritaires ou de désagréments trop importants.

- En cas de coupe rendue nécessaire

Un diagnostic de présence ou non de grand capricorne doit être mené afin de définir la stratégie :

- En cas de présence positive (présence de trous d'émergences de larves), le tronc est maintenu sur place ou à proximité d'autres chênes (15 m. maxi) habité pour certain par du grand Capricorne pendant une durée minimum de 3 ans, afin de permettre aux éventuelles larves encore présentes de pouvoir finir leur cycle de Développement.

Le tronc ne doit pas être coupé en « billots » de moins de 3 m de longueur.

- En cas de recensement négatif, coupe et export possible des produits de coupe (en cas de découverte de galeries lors de la coupe, se conformer au 1er cas).

Remarque : En cas de coupe lié à un projet, l'aménageur sera informé de la nécessité de se conformer à la réglementation sur les espèces protégées (recherche d'indice de présence de grand capricorne et dépôt d'un dossier de dérogation si nécessaire).

Indice de présence  
de grand capricorne



Grand Capricorne  
(Cerambyx cerdo)



# Pour en savoir plus :

## **Arbre et biodiversité :**

[https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32\\_arbre\\_biodiversite.pdf](https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32_arbre_biodiversite.pdf)

## **Arbres morts et arbres à cavité. Leur intérêt pour la biodiversité, leur gestion et les pièges à éviter :**

<https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/FT%20BPU/FT18-ArbresMortsEtACavites.pdf>

## **Site internet de l'association A.R.B.R.E.S, responsable de l'attribution du label « Arbres remarquables de France » :**

<https://www.arbres.org/>

## **Guide technique de la biodiversité et du paysage urbain :**

<https://www.biodiversiteetbati.fr/Files/Other/FT%20BPU/Livret%20theoriqueSSEdito.pdf>

## **Arbre et climat, le champ des possibles :**

[https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32\\_arbres\\_climat.pdf](https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32_arbres_climat.pdf)

## **Arbres, territoire et pollinisateurs :**

[https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32\\_arbres\\_territoires\\_pollinisateurs.pdf](https://ap32.fr/wp-content/uploads/2019/10/livretAP32_arbres_territoires_pollinisateurs.pdf)

## **La taille douce des arbres et des arbustes :**

[https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/IMG/pdf/La\\_taille\\_douce.pdf](https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/IMG/pdf/La_taille_douce.pdf)



# Annexe méthode B.E.V.A

## I1 : Indice d'espèce

Le dixième du prix de vente d'un arbre tige de circonférence 10/12 cm pour les feuillus ou 150/175 pour les conifères.

## I2 : Indice de valeur esthétique et d'état sanitaire

Sans valeur = **1**

Sans vigueur malade = **2**

Peu vigoureux, âgé en groupe, malformé = **3**

Peu vigoureux, âgé, solitaire = **4**

Sain, végétation moyenne, en groupe = **5**

Sain, végétation moyenne, en groupe de 2 à 5 = **6**

Sain, végétation moyenne, solitaire = **7**

Sain, vigoureux, en groupe = **8**

Sain, vigoureux, en groupe de 2 à 5 = **9**

Sain, vigoureux, solitaire, remarquable = **10**

## I3 : Indice de situation

Hors secteurs urbains = **6**

Autres secteurs urbains = **8**

Au centre ville = **10**

## I4 : Indice de circonférence

Cet indice prend en compte la circonférence du tronc en cm mesurée à 1m du sol.

Dimension	Indice	Dimension	Indice	Dimension	Indice
10 à 14	0,5	140	14	340	27
15 à 22	0,8	150	15	360	28
23 à 30	1	160	16	380	29
40	1,4	170	17	400	30
50	2	180	18	420	31
60	2,8	190	19	440	32
70	3,8	200	20	460	33
80	5	220	21	480	34
90	6,4	240	22	500	35
100	8	260	23	600	40
110	9,5	280	24	700	45
120	11	300	25		
130	12,5	320	26		

$$\text{Valeur de l'arbre} = I1 \times I2 \times I3 \times I4$$